

TNCDC
TABLE NATIONALE
DES CORPORATIONS DE
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

CAHIER DE POSITIONNEMENT

- 1^{ÈRE} PARTIE

LE POSITIONNEMENT DU RÉSEAU DES CDC SUR LA CRISE SOCIO-ÉCOLOGIQUE

Pour la Rencontre Nationale de juin 2026

Préparé par le comité thématique crise socio-écologique, mai 2026

Document de travail à destination des Corporations de développement communautaire uniquement svp

TABLE DES MATIÈRES

CLÉ DE LECTURE À L'INTENTION DES CDC.....	3
LA DÉMARCHE DE POSITIONNEMENT	3
LES CAHIERS DE POSITIONNEMENT	3
LE MODE D'EMPLOI	3
LES ÉTAPES DE DÉLIBÉRATION DE LA TNCDC.....	4
NOTRE ANCRAGE COLLECTIF EN TANT QUE RÉSEAU	5
LES ÉTAPES ET LE CALENDRIER DU PROCESSUS	6
LA CRISE SOCIO-ÉCOLOGIQUE : EN QUOI ELLE NOUS CONCERNE ?.....	7
UN SYSTÈME EN CRISE.....	7
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ACCENTUENT LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TOUCHENT DAVANTAGE LES POPULATIONS VULNÉRABLES.....	8
LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE : UNE CONTINUITÉ DU RÔLE DES CDC	8
Du développement durable à la transition socio-écologique.....	8
Des pratiques socio-écologiques liées à notre raison d'être	9
Notre idéal de société.....	9
LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE ATTÉNUÉE ET RÉDUIT DÉJÀ LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	13
LES MÉNAGES À FAIBLE REVENU SONT ÉCOLOGIQUES	13
LE MILIEU DE L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME : UN ACTEUR ACTIF DANS LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE.....	13
LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION SOCIALE ET TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE : DEUX APPROCHES À CROISER.....	14
CE QUE LES CDC ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FONT DÉJÀ EN TSÉ	14
LES RISQUES DE NE PAS CROISER LES ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LES ACTIONS ÉCOLOGIQUES	15
LES QUESTIONS DE DISCUSSIONS	16
LES QUESTIONS DE DÉLIBÉRATION	16
LE GLOSSAIRE.....	17

CLÉ DE LECTURE À L'INTENTION DES CDC

La démarche de positionnement


Depuis sa création lors de la Rencontre Nationale de novembre 2024, le comité thématique crise socio-écologique œuvre à appliquer le processus de positionnement de la TNDC, afin d'inviter le réseau des Corporations de développement communautaire à prendre position sur la crise socio-écologique. Après les étapes de compréhension commune de l'enjeu et de consultation des membres des CDC, nous arrivons sur ces dernières étapes de délibération (RN de juin et novembre 2026), puis de rédaction (RN de juin 2027), et enfin, de publication du positionnement national (automne 2027).

L'objectif de cette étape de délibération :

- + Amener les membres du réseau en situation de réflexion (individuelle et collective)
- + Structurer les échanges lors de la Rencontre Nationale
- + Recueillir des positions étudiées et argumentées

Les cahiers de positionnement

Le **cahier de positionnement - 1^{ère} partie** que vous lisez présentement constitue une première partie de contenu que le comité thématique vous propose d'examiner, dans un premier temps, individuellement au sein de votre organisation et avec votre équipe. Puis dans un second temps, collectivement avec les autres CDC, lors de la prochaine Rencontre Nationale de juin 2026.

Ce cahier de consultation se termine donc sur des questions de discussion qui seront à aborder avec vos pair.e.s. Ainsi, vous pouvez d'ores et déjà en prendre connaissance et vous préparer préalablement à l'activité de délibération, si le cœur vous en dit . Les échanges qui en ressortiront permettra au comité thématique de travailler sur le **cahier de positionnement - 2^{ème} partie** et vous proposera une nouvelle activité de délibération pour la Rencontre Nationale de novembre 2026, le tout avec pour objectif de publier le positionnement national du réseau des CDC sur la crise socio-écologique en 2027.

Le mode d'emploi

- + Ce cahier de positionnement est un outil d'information visant à enrichir les connaissances des CDC, afin de leur permettre de prendre position.
- + Ce cahier de positionnement se veut un outil de réflexion collective. Il **ne s'agit pas** du positionnement national final.
- + Les deux sections de couleur orange intitulées « **Espace de réflexion pour la CDC** » sont pour votre réflexion individuelle et pour vous préparer aux questions de discussions et à aux questions de délibération qui auront lieu en RN.
- + Dans sa mise en forme, le cahier peut être imprimé et annoté au crayon, ou être annoté électroniquement avec la fonction « ajouter un commentaire », selon vos préférences.
- + On vous souhaite du plaisir en parcourant le cahier !

LES ÉTAPES DE DÉLIBÉRATION DE LA TNCDC



LES ÉTAPES DE LA DÉLIBÉRATION

1. LE CLIMAT ET LE PRÉ-CLIMAT

UNE BONNE DÉLIBÉRATION NÉCESSITE OUVERTURE, RESPECT, ACCEPTATION, ACCUEIL, TRANSPARENCE, ÉCOUTE ET HUMILITÉ.



2. SE FAIRE UNE TÊTE

C'EST L'ÉTAPE PERMETTANT L'ACCÈS À L'INFORMATION, LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DE COMPRÉHENSION. C'EST L'INFORMATION.



3. LA DÉLIBÉRATION

C'EST :

- ARTICULATION DU PROBLÈME
- EXAMEN RÉFLÉCHI DES OPTIONS POSSIBLES
- EXAMEN DES SOURCES D'INFORMATION
- EXPRESSION DES OPINIONS ET DISCUSSIONS POUR CONCILIER LES POINTS DE VUE DIVERGENTS

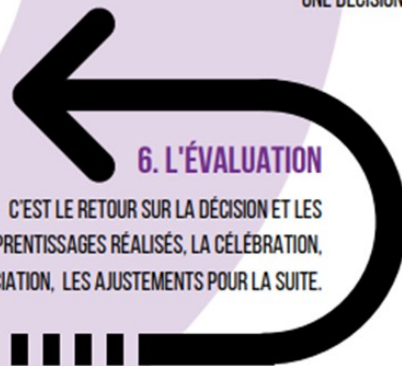


4. LA PRISE DE DÉCISION

IDÉALEMENT PAR CONSENSUS, SINON PAR VOTE, C'EST LE MOMENT D'ARRÊTER UNE DÉCISION.

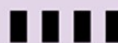
5. L'ACTION

C'EST LE TEMPS DE SE METTRE EN MOUVEMENT !



6. L'ÉVALUATION

C'EST LE RETOUR SUR LA DÉCISION ET LES APPRENTISSAGES RÉALISÉS, LA CÉLÉBRATION, L'APPRÉCIATION, LES AJUSTEMENTS POUR LA SUITE.



NOTRE ANCRAGE COLLECTIF EN TANT QUE RÉSEAU



NOTRE ANCRAGE COLLECTIF

NOS VALEURS

BIENVEILLANCE
OUVERTURE
MISE EN VALEUR DES COMPÉTENCES
CRÉDIBILITÉ
PARTAGE D'EXPERTISE
SOLIDARITÉ
GÉNÉROSITÉ
ENTRAIDE
TRANSPARENCE

NOS FORCES

VIE ASSOCIATIVE
FORCE DU COLLECTIF
PRÉSENCE NATIONALE SUR TOUT LE
TERRITOIRE QUÉBÉCOIS
ANCRAGE LOCAL
MULTISECTORALITÉ
RICHESSE DES SAVOIRS
INTELLIGENCE COLLECTIVE
VISION GLOBALE



LES ÉTAPES ET LE CALENDRIER DU PROCESSUS

Étapes	CA TNCDC	Équipe TNCDC	Comité thématique	Rencontre Nationale	Autres
Création d'un comité thématique (<i>ad hoc</i>)				Nov 2024	
Partager les recherches effectuées sur l'enjeu avec les CDC (<i>se faire une tête commune</i>)				Mars 2024 + Nov 2025	
Organiser une activité avec les CDC dont le but est de cibler les bonnes questions à se poser et à poser aux organismes membres				Juin 2025	
Élaborer des outils de consultation des organismes membres des CDC			X		
Période de consultation des organismes membres par les CDC				Nov 2025	Janvier - Juillet 2026
Rapatrier et synthétiser les résultats de la consultation		X			Avril - Juillet 2026
Élaborer un cahier de positionnement pour les CDC (<i>articulation du problème, examen réfléchi de toutes les options possibles, tentative de conciliation des points de vue divergents et recommandations</i>)			X		
Période de réflexion des CDC					Mai 2026
Organiser une activité de délibération avec les CDC				Juin + novembre 2026	
Rédaction du positionnement (compte-rendu, mémoire, énoncé de vision, etc.)				Janvier- Mai 2027	
Dépôt du positionnement final aux CDC et diffusion				Juin 2027	

Guide TNCDC pour prendre position (2017)



LA CRISE SOCIO-ÉCOLOGIQUE : EN QUOI ELLE NOUS CONCERNE ?

Un système en crise

La crise socio-écologique dont on parle aujourd'hui n'est pas le résultat de nouveaux problèmes apparus soudainement. Elle est le reflet de déséquilibres connus depuis longtemps, dont les effets sont de plus en plus visibles et difficiles à ignorer. L'imbrication de crises multiples — écologiques, sociales, économiques et démocratiques — atteignent un point de tension inédit au Québec.

Depuis des années, on sait que la dégradation de l'environnement et les inégalités sociales sont étroitement liées. La crise socio-écologique ne se vit pas à côté des autres enjeux : elle s'inscrit dans une **polycrise**, c'est-à-dire dans un contexte où plusieurs crises interconnectées se renforcent et se synchronisent. Dans ce cadre, les aléas climatiques (chaleur extrême, feux, inondations, tempêtes) agissent comme des **multiplicateurs de vulnérabilités**.

Sur les territoires, ces réalités se traduisent concrètement : augmentation du coût de la vie, insécurité alimentaire, fragilisation de certaines populations, inégalités entre quartiers ou municipalités, pression accrue sur les organismes communautaires. **Les dérèglements climatiques viennent amplifier des difficultés déjà présentes et touchent plus durement celles et ceux qui disposent de moins de ressources pour s'y adapter.** Ce sont souvent les mêmes populations qui subissent plus durement et directement, à la fois, les impacts sociaux et environnementaux, car possèdent moins de ressources pour y faire face.

Dans ce contexte, la transition socio-écologique ne peut pas se limiter à des gestes environnementaux ou à des changements de comportements individuels. Elle doit aussi viser l'amélioration des conditions de vie, la réduction des inégalités et le renforcement du tissu social. Autrement dit, **il n'y a pas de transition écologique possible sans justice sociale, ni de justice sociale sans transition écologique.**

Dès lors, il apparaît essentiel que la TNCDC et le réseau de 72 CDC, se dote d'un positionnement commun sur la crise socio-écologique, à la hauteur de leur rôle structurant dans le développement social local et leur capacité unique à arrimer enjeux sociaux, territoriaux et démocratiques.

Ce cahier de positionnement vise ainsi à établir une lecture partagée du contexte, à affirmer la contribution incontournable des CDC dans la transition socio-écologique et à **mettre en perspective les conditions nécessaires — politiques, financières et structurelles — pour que cette transition soit socialement juste, territorialement équitable et pleinement soutenue par l'État québécois.**

« On vit l'une des pires crises sociales de l'Histoire au Québec. Partout dans les communautés, on en voit les effets dévastateurs : des régions rurales où l'itinérance se fait visible, des familles à la rue, des travailleuses et des travailleurs qui n'ont d'autre choix que de se tourner vers l'aide alimentaire, et ça ne fait qu'empirer dans la dernière année. »

Marie-Line Audet, Table nationale des Corporations de développement communautaire, « Face aux crises qui s'aggravent, le gouvernement doit assumer ses responsabilités », 11 novembre 2024.

Les changements climatiques accentuent les inégalités sociales et touchent davantage les populations vulnérables

Les changements climatiques n'ont pas les mêmes effets sur tout le monde. Les données montrent qu'ils **accentuent les inégalités sociales existantes** et touchent plus durement les populations déjà fragilisées. Les personnes à faible revenu, les peuples autochtones, les femmes, les personnes racisées, âgées ou vivant avec un handicap sont davantage exposées aux vagues de chaleur, aux inondations, aux feux de forêt et à l'insécurité alimentaire, tout en disposant de moins de ressources pour s'y adapter.

Cette réalité soulève un enjeu central de **justice climatique**, étroitement lié à la justice sociale. À l'échelle mondiale comme au Canada, les communautés les moins responsables des changements climatiques sont souvent celles qui en subissent les conséquences les plus graves. Les effets climatiques ne s'additionnent pas de façon isolée : ils se **cumulent** avec d'autres facteurs comme la pauvreté, le racisme, le colonialisme et les inégalités de genre, renforçant la vulnérabilité de certaines communautés.

Dans ce contexte, répondre aux changements climatiques implique nécessairement d'agir sur les **conditions de vie**, les **inégalités systémiques** et les **rapports de pouvoir**, afin que les solutions mises en place ne reproduisent pas ou n'aggravent pas les injustices existantes.

« Notre approche féministe est indissociable de la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, de la défense des droits humains et d'une transition socio-écologique juste. Nous affirmons que la justice sociale, la justice climatique et la justice de genre sont interreliées : les crises environnementales affectent d'abord les femmes, les populations du Sud global et les populations les plus vulnérables. Travailler à la transition socio-écologique, c'est aussi défendre les droits et la dignité de celles et ceux qui en subissent déjà les impacts. »

Déclaration féministe de la TNCCDC, octobre 2025

La transition socio-écologique : une continuité du rôle des CDC

Du développement durable à la transition socio-écologique

Le cadre de référence des CDC présente les CDC comme des **regroupements ancrés dans leur territoire**, qui rassemblent des actrices et acteurs de différents secteurs et qui agissent selon une **vision globale du développement**. Cette vision tient compte à la fois des réalités économiques, sociales, politiques, culturelles et environnementales. Sur le plan environnemental, le cadre affirme clairement l'importance d'un développement qui soit **durable, viable et cohérent avec les réalités des communautés**.

De son côté, l'organisation Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS), dans sa définition, parle de la transition socio-écologique comme d'un ensemble de **changements profonds dans nos façons de faire et de vivre ensemble**. Cela touche autant les pratiques démocratiques que les modes de production et de consommation, mais aussi les relations sociales et la manière dont on se représente le monde et l'avenir.

De façon générale, la **durabilité** renvoie à une idée simple et parlante : répondre aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. **Cette idée rejoint directement le travail des CDC qui cherchent déjà à améliorer les conditions de vie actuelles tout en bâtissant des communautés plus solides et plus justes à long terme.**

TSÉ <ul style="list-style-type: none">• Pratiques démocratiques• Mode de production• Mode de consommation• Manière de vivre• Justice sociale et inclusion	CDC <ul style="list-style-type: none">- Ancrage territorial- Amélioration de la qualité de vie- Vision intégrée- Développement durable et viable- Concertation et mobilisation du mouvement communautaire- Soutien à l'économie sociale
--	---

Des pratiques socio-écologiques liées à notre raison d'être

Plusieurs dimensions de la transition socio-écologique **font déjà partie des pratiques centrales des CDC**. Telles que reconnues par la Politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire autonome, ces pratiques reposent sur l'action collective, la participation citoyenne et la prise en charge des enjeux vécus sur les territoires, dans une perspective de transformation sociale.

En tant que structures de concertation territoriale, les CDC œuvrent au **développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités**, en soutenant des démarches collectives ancrées dans les besoins des communautés et leur capacité à agir sur leurs conditions de vie. Elles portent également une **approche intégrée du développement**, tenant compte des dimensions sociales, économiques, environnementales et démocratiques des réalités locales.

Enfin, les pratiques de **dialogue citoyen, de concertation intersectorielle et de mobilisation du milieu**, au cœur du rôle des CDC, rejoignent directement les approches de gouvernance participative nécessaires pour faire face aux transformations sociales et environnementales actuelles.

Notre idéal de société

L'idéal de société porté par les CDC est celui d'une société **plus juste, plus solidaire et profondément ancrée dans la qualité de vie et le bien-être collectif**, plutôt que dans la croissance économique et la surconsommation.

Issu du mouvement de l'action communautaire autonome, il repose sur la transformation sociale, le renforcement des liens sociaux, la participation citoyenne et la capacité des communautés à décider pour elles-mêmes. Cet idéal vise une société libérée de la pauvreté, des discriminations, des rapports de domination et d'une économie fondée sur l'extraction, l'exploitation et l'accumulation des profits, au détriment du vivant.

Face à la crise socio-écologique, il affirme la nécessité de **ralentir**, de produire et consommer moins, de partager davantage et de respecter les limites planétaires, tout en garantissant le bien-être de toutes et tous. Il s'inscrit dans une perspective de **décroissance conviviale**, où l'économie est au service du social et de l'écologie, et non l'inverse, et où la sobriété énergétique, la démocratie, la justice sociale et le respect du vivant

deviennent des piliers indispensables pour bâtir un avenir souhaitable, tout en rendant le présent plus riche, plus humain et plus solidaire.

ESPACE DE RÉFLEXION POUR LA CDC

1. **La CDC se retrouve-t-elle dans cette définition de la transition socio-écologique (TSÉ) ?**
 - + La TSÉ est un levier pour la CDC, parce que ...
 - + La TSÉ est risquée pour la CDC, parce que ...
2. **En tant que représentante du milieu communautaire et représentante de votre territoire, de quelles manières cet idéal de société prend forme ou ne prend pas forme sur votre territoire ?**
3. **Par quel volet d'actions incarnez-vous le développement durable ou la transition socio-écologique ?**



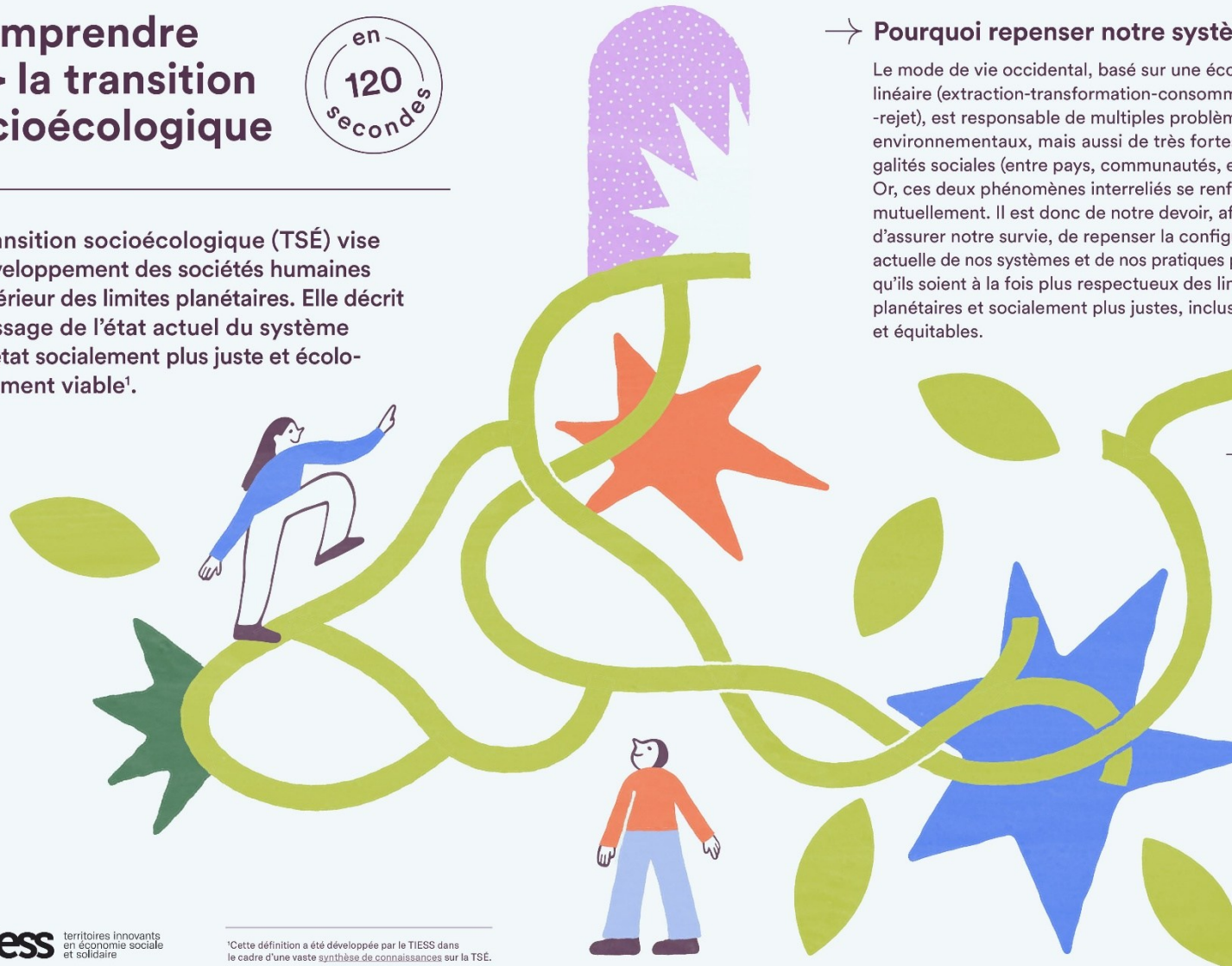
Zoom sur

Changer d'échelle pour changer le système

Comprendre → la transition socioécologique



La transition socioécologique (TSÉ) vise le développement des sociétés humaines à l'intérieur des limites planétaires. Elle décrit le passage de l'état actuel du système à un état socialement plus juste et écologiquement viable¹.



→ Pourquoi repenser notre système ?

Le mode de vie occidental, basé sur une économie linéaire (extraction-transformation-consommation-rejet), est responsable de multiples problèmes environnementaux, mais aussi de très fortes inégalités sociales (entre pays, communautés, etc.). Or, ces deux phénomènes interreliés se renforcent mutuellement. Il est donc de notre devoir, afin d'assurer notre survie, de repenser la configuration actuelle de nos systèmes et de nos pratiques pour qu'ils soient à la fois plus respectueux des limites planétaires et socialement plus justes, inclusifs et équitables.



→ Comment faire ?

En se remontant les manches ! La transition nécessite de transformer à la fois nos pratiques démocratiques, nos modes de production et de consommation, notre manière de vivre ensemble et nos représentations sociales (récits). Cela suppose de transformer de nombreux systèmes : l'énergie, la mobilité, l'industrie agroalimentaire, la société civile, etc.

Pour ne pas mener à de nouvelles catastrophes, cette transformation doit s'appuyer sur de nouveaux rapports sociaux porteurs de justice sociale et d'inclusion. Tout cela demande donc un changement systémique, autrement dit, une série d'actions simultanées sur différents aspects du système.

Pour en savoir plus sur
le changement systémique



Concrètement...

La transition implique la participation de tous les acteurs et actrices de la société pour transformer :

1 Notre modèle de développement

→ Produire moins et mieux

Abandonner la surproduction, recentrer l'ensemble de la production sur des besoins plus essentiels, réduire l'extraction de nouvelles ressources et viser une économie circulaire, régénérative, qui s'appuie sur des chaînes d'approvisionnement courtes et locales.

→ Changer nos pratiques de consommation

Réduire la consommation et le gaspillage et adopter de nouvelles pratiques : frugalité, réparation, zéro déchet, réemploi, etc.

2 Notre lien au vivant

→ Réinventer notre rapport à la nature

Imaginer la place des humains dans la nature afin de préserver le vivant et la biodiversité, et de respecter les limites biophysiques de la planète.

3 Notre démocratie

→ Impliquer l'ensemble des acteurs et actrices de la société

Prendre des décisions collectives concernant les changements à venir et démocratiser l'économie, notamment en promouvant l'économie sociale et solidaire.

→ Encourager le débat démocratique et la participation citoyenne

Développer la concertation à toutes les échelles du territoire et renforcer le pouvoir d'agir des citoyens et des citoyennes.

4 Nos récits

→ Faire émerger d'autres représentations du monde

Imaginer une société écologiquement et socialement soutenable.

→ Décider de la société qu'on souhaite

Dessiner des futurs désirables et des identités collectives inspirantes.

5 Notre vivre-ensemble

→ Miser sur la justice sociale et le bien-être de chaque communauté

Valoriser la diversité, l'inclusion, la solidarité et l'entraide afin de réduire les inégalités face aux changements climatiques. Reconnaître et respecter les pratiques, la culture et les savoirs des Premiers peuples.



LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE ATTÉNUÉ ET RÉDUIT DÉJÀ LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les ménages à faible revenu sont écologiques

Les ménages à faible revenu sont **déjà les plus sobres et les moins polluants**. Selon le GIEC, la moitié la plus pauvre de la population ne génère qu'environ **13 à 15 % des émissions de GES**, tandis que les 10 % les plus riches en produisent à eux seuls jusqu'à **45 %**. Ce sont donc les ménages les plus aisés, et non les plus pauvres, qui portent la plus grande responsabilité climatique.

Loin des clichés, les ménages à faible revenu pratiquent depuis longtemps une **écologie du quotidien** : consommer moins, réparer, réutiliser, éviter le gaspillage. Ces pratiques, souvent nées de contraintes économiques, réduisent pourtant réellement la consommation de ressources. Les invisibiliser ou les stigmatiser revient à nier qu'une grande partie de l'effort de sobriété est déjà assumée par celles et ceux qui consomment le moins. **Une transition juste commence donc par cette reconnaissance.**

« L'accroissement des inégalités de revenu au profit des plus riches contribue à l'augmentation des émissions de CO₂. » C'est la conclusion à laquelle sont arrivés les chercheurs Nicolas Viens et Andrew Jorgenson après avoir examiné l'évolution des revenus et des émissions de carbone au Canada entre 1997 et 2020. »

Lettre d'opinion signée par la TNDC *Tous les indicateurs sociaux et environnementaux dans le rouge*, La Presse, 16 avril 2026

Pour la TNDC, reconnaître cette réalité est un enjeu central. Il s'agit de **rompre avec des discours culpabilisants**, et de réaffirmer que les personnes et ménages en situation de pauvreté **ne sont pas en retard** sur les enjeux de sobriété : elles en portent déjà une grande part, souvent à leur insu et sans reconnaissance sociale. **Cette reconnaissance est indispensable pour ce positionnement qui vise la justice sociale.**

Le milieu de l'action communautaire autonome : un acteur actif dans la réduction des gaz à effet de serre

La réduction des gaz à effet de serre suppose des transformations profondes de nos façons de produire, de consommer et d'organiser les territoires. Or, plusieurs de ces transformations sont déjà à l'œuvre dans le milieu de l'action communautaire autonome, bien avant toute reconnaissance officielle de son rôle climatique. Par ses pratiques, le milieu agit directement sur deux sources majeures d'émissions : **la surconsommation et les déplacements**.

Au quotidien, les organismes d'ACA contribuent à réduire la consommation à la source en favorisant le réemploi, la réparation, le partage, la mutualisation des biens et l'entraide non marchande. Ces pratiques diminuent la dépendance à l'achat de biens neufs, à la production industrielle, au transport de marchandises et à l'extraction de ressources. Il ne s'agit pas de gestes symboliques, mais d'une réduction collective et durable de la production, fondée sur une logique de sobriété et de démarchandisation.

Par ailleurs, l'action communautaire repose sur une organisation territoriale de proximité qui permet de limiter les déplacements. En offrant des services locaux, les organismes communautaires réduisent la dépendance à l'automobile, renforcent les solidarités locales et diminuent les émissions liées au transport. **Cette logique de proximité correspond aux orientations reconnues comme essentielles pour une transition socio-écologique juste et efficace.**

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET À L'EXCLUSION SOCIALE ET TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE : DEUX APPROCHES À CROISER

Ce que les CDC et les organismes communautaires font déjà en TSÉ

- + **Transport collectif / mobilité durable**
 - o Développement de services locaux
 - o Revendication à l'accessibilité, à la tarification sociale
 - o Promotion de l'usage du vélo
 - o Promotion de l'usage en covoiturage
 - o Mise en place d'activité de marche sociale

- + **Autonomie alimentaire / sécurité alimentaire / communauté nourricière**
 - o Soutiennent des circuits courts locaux
 - o Favorisent l'accès à une alimentation locale
 - o Développent des systèmes alimentaires territorialisés centrés sur la solidarité plutôt que sur la mise en marché
 - o Réduisent le gaspillage alimentaire par le partage, la récupération et la redistribution
 - o Glanent auprès des agriculteur.trice.s
 - o Offrent des ateliers d'éducation à la cuisine

- + **Milieus de vie / verdissement**
 - o Participent à des démarches de verdissement de milieu de vie
 - o Soutiennent l'appropriation collective des espaces extérieurs
 - o Mettent en place des jardins communautaires
 - o Développent des activités de loisirs inclusives

- + **Itinérance**
 - o Créent d'espaces accessibles et haltes climatiques (accès eau, accès fraîcheur, protection smog)
 - o Distribuent des bouteilles d'eau
 - o Distribuent du matériel de prévention et protection
 - o Installent des casiers en ville pour sécuriser les affaires personnelles
 - o Facilitent la récupération de matériaux (consignation)

- + **Santé mentale (bien-être de la population)**
 - o Maintiennent la capacité d'action et d'engagement des populations;
 - o Favorisent des réponses collectives plutôt qu'individualisées;
 - o Soutiennent des modes de vie moins centrés sur la consommation comme réponse au mal-être.

- + **Économie circulaire et solidaire :**
 - o Réparation
 - o Accorderie
 - o Friperies, meubleries, ressourceries
 - o Centre de prêts, échanges de biens

- + **Travail des citoyens et des bénévoles**
 - o Vigie de protection des milieux environnementaux
 - o Assemblée citoyenne locale
 - o Cafés-réparation

Ces pratiques démontrent que le milieu de l'action communautaire autonome ne se situe pas en périphérie de la lutte aux changements climatiques. Il agit déjà sur plusieurs des leviers les plus efficaces de réduction des gaz à effet de serre, par des interventions structurantes, territorialisées et ancrées dans le quotidien.

ESPACE DE RÉFLEXION DE LA CDC

Est-ce que votre territoire se reconnaît dans ces initiatives ?

Les risques de ne pas croiser les actions de lutte contre la pauvreté et les actions écologiques

Agir sur les enjeux écologiques n'est pas un luxe : c'est une **condition essentielle pour réduire les inégalités sociales**. Les populations à faible revenu, bien qu'elles soient les moins responsables de la dégradation environnementale, en subissent les conséquences les plus lourdes : hausse du coût de la vie, insécurité alimentaire, dégradation des milieux de vie et précarité accrue.

À l'inverse, lorsque les actions écologiques s'attaquent concrètement aux systèmes alimentaires, à la mobilité, à l'habitat, à la consommation et à l'aménagement du territoire, elles permettent de réduire cette « *taxe de pauvreté* », d'améliorer l'accès aux services essentiels et de renforcer le pouvoir d'agir collectif. **Une transition qui ignore ces dimensions sociales risque non seulement d'échouer, mais surtout d'aggraver les injustices existantes en faisant porter l'effort sur celles et ceux qui ont déjà le moins.**

C'est pourquoi la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ne peut être **reléguée au second plan** dans les discours et les politiques de transition. Les crises écologiques, sanitaires et sociales sont profondément liées et se renforcent mutuellement, touchant de manière disproportionnée les personnes déjà marginalisées. Faire de la transition socio-écologique sans reconnaître explicitement ces rapports d'inégalités revient à les **déplacer plutôt qu'à les transformer**. Une transition juste suppose au contraire de placer la justice sociale au cœur de l'action climatique, afin que les transformations à venir contribuent réellement à améliorer les conditions de vie et à réduire les écarts sociaux.

Les Corporations de développement communautaire s'engagent dans une transition socio-écologique qui lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.



On se retrouve le
jeudi 4 juin 2026 en RN
pour en discuter 😊

LES QUESTIONS DE DISCUSSIONS

1. Que pensez-vous des éléments se trouvant dans ce cahier ?

- + RÉSONNE : Qu'est-ce qui nous inspire, nous stimule, nous parle le plus ? Pourquoi ?
- + ÉTONNE : Qu'est-ce qui nous surprend, nous étonne ou nous rend perplexe ? Pourquoi ?
- + DÉTONNE : Qu'est-ce qui nous questionne ? Qu'est-ce qui nous dérange ? Qu'est-ce que nous ne comprenons pas ou à quoi nous ne pouvons pas adhérer ?

2. Avons-nous de fortes objections sur les éléments contenus dans ce cahier ? Si oui, lesquels ?

- + BESOINS : Quelles questions demeurent ? De quoi aurions-nous besoin pour nous positionner ?

LES QUESTIONS DE DÉLIBÉRATION

3. Stratégiquement, que voulons-nous absolument aborder dans le positionnement final (et public) ?

4. Souhaitons-nous tendre vers une posture de dénonciation ou une posture d'union ?

- + DÉNONCER :
 - o Les discours et les politiques qui visent les solutions individuelles plutôt que les volontés systémiques, collectives et publiques.
 - o Les territoires et peuples autochtones sacrifiés au profit du capitalisme.
 - o Le manque de financement des organismes communautaires pour travailler en TSÉ.
- + S'UNIR :
 - o Tendre la main aux municipalités / MRC pour continuer à travailler sur les plans climat, plans de développement social et plan d'aménagement équitable du territoire.
 - o Se rallier à ce que le financement public en TSÉ soit accordé aux organismes de développement des collectivités (ex : Vivre en Ville, Centre d'écologie Urbaine, Communagir, Maison de l'innovation sociale ...)

LE GLOSSAIRE

Action communautaire autonome

L'ACA est un mouvement issu de la société civile, créée à l'initiative des citoyennes et citoyens ou des communautés dans une perspective de prise en charge individuelle et collective visant la transformation des conditions de vie et le respect des droits. Au-delà de la prestation de services, les organismes d'ACA visent une participation de la communauté dans la résolution des problèmes sociaux car la pratique de l'ACA est axée sur la transformation sociale. – [RQ-ACA](#)

Aléa climatique

Phénomène (d'origine naturelle ou anthropique) susceptible d'occasionner des pertes en vies humaines ou des blessures, des dommages aux biens, des perturbations sociales et économiques ou une dégradation de l'environnement caractérisé par son niveau d'intensité et sa probabilité d'occurrence. – [INSPQ, 2021](#) (Exemple : extrême de chaleur, extrême de froid, inondation, feu de forêt, Érosion et submersions côtières, précipitations extrêmes ou atypiques, sécheresses, tempêtes, pollution de l'eau, glissements de terrain et avalanches, insalubrité et insécurité alimentaires, dégel du pergélisol, vecteurs de maladies, rayons ultraviolets, improductivité agricole)

Approche intersectionnelle et analyse différenciée selon les sexes plus (ADS+)

Processus d'analyse qui vise à prendre en compte les réalités différentes des personnes, tels que le genre, l'âge, la langue, l'orientation sexuelle, la scolarité, les handicaps, la géographie, la culture, l'origine ethnique et le revenu dans la mise en place de projets, d'événements, programmes et politiques. L'intersection de ces variables renforce les inégalités ou en fait naître des nouvelles. L'approche intersectionnelle vise à penser et mettre en place des solutions au croisement de ces différences afin de garantir la pleine participation de toutes et tous – [TNCDC, 2022](#)

Changement climatique et adaptation

Modification de l'atmosphère provoquant un réchauffement rapide de la planète, dérégulant le climat et causant un déséquilibre dans les écosystèmes et menaçant la qualité de vie sur Terre. Les changements climatiques sont dus à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité humaine. L'adaptation aux changements climatiques, quant à elle, regroupe l'ensemble des interventions visant à limiter les impacts négatifs des changements climatiques. – [Gouvernement du Québec, 2022](#)

Crise climatique

La crise climatique est une crise multiforme aux conséquences environnementales variées (aléas climatiques) qui, par extension, englobe aussi d'autres crises sociales et économiques qu'elle alimente et aggrave : la crise migratoire, la crise économique mondiale, la crise agricole et alimentaire... – [Programme des Nations Unies pour le développement, 2023](#)

Décroissance conviviale

Concept politique, économique et social qui remet en cause l'idée selon laquelle l'augmentation des richesses produites conduit à l'augmentation du bien-être social. – [Géoconfluences, 2024](#)

Développement durable

Mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. – [Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement de l'ONU, 1987](#)

Équité, diversité, inclusion (ÉDI)

Ensemble des initiatives, des politiques, des programmes et des actions que mettent en place les organisations dont l'objectif est de reconnaître la situation défavorable de certains groupes sociaux et s'adapter à la spécificité de ces groupes qui sont marginalisés dans diverses sphères de la société. Elle repose sur deux axes : la représentativité et l'inclusion. L'ÉDI est avant tout une question morale et de droits fondamentaux. – [Comité sectoriel de la main-d'oeuvre en économie sociale et en action communautaire, 2022](#)

Gestion et prévention de crise

Action d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer des stratégies, politiques et mesures destinées à répondre efficacement à une menace, favoriser la réduction de risques et à promouvoir la préparation à une catastrophe, dans le but de renforcer la protection des personnes, leur bien-être et leur qualité de vie. – [GIEC, 2018](#). La prévention de crise vise à éliminer les risques, à réduire les probabilités d'occurrence des aléas ou à atténuer leurs effets potentiels. Cette approche mise sur la prise en compte constante et systématique des risques dans les décisions. – [Gouvernement du Québec, 2009](#)

Iniquité territoriale

Les iniquités territoriales font référence à des disparités persistantes entre les territoires en matière d'accès aux ressources, aux services et aux conditions de vie, qui contribuent à renforcer la pauvreté et l'exclusion sociale. – [Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2020](#).

Justice socio-climatique

La justice socio-climatique signifie que l'équité et les droits des êtres humain.e.s sont au cœur de la prise des décisions et des mesures en matière de changement climatique. Cette notion désigne la responsabilité historique inégale que les pays et les sociétés ont face à la crise climatique. Elle indique que les pays, les industries, les affaires et les personnes qui sont devenues riches en émettant de grandes quantités de gaz à effet de serre ont la responsabilité d'aider celles et ceux touché.e.s par le changement climatique, notamment les pays et les communautés les plus vulnérables, qui sont souvent celles qui ont participé le moins à la crise. – [Programme des Nations unies pour le développement, 2023](#)

Modes de production

Désigne la façon dont les différents facteurs de production (ressources, matérielles utilisées dans le processus de production) sont organisés et traités pour réaliser un produit ou un service. Le choix du mode de production par une entreprise est l'un des fondements de sa stratégie. – [La Toupie, 2010](#)

Polycrise

Une polycrise désigne une situation où plusieurs crises systémiques - économiques, sociales, environnementales, sanitaires, géopolitiques, etc. - surviennent simultanément, s'entrecroisent et se renforcent mutuellement, rendant leurs impacts plus complexes, profonds et difficiles à gérer. – [Forum économique mondial, 2023](#)

Populations vulnérables

La vulnérabilité représente une condition qui prédispose des groupes sociaux à subir des dommages. Cette notion exprime la fragilité ou l'incapacité à des groupes de personnes à faire face à des risques, de résister à un aléa ou et de s'y adapter. – GIEC, 2018

Exemple : Les populations vulnérables peuvent être les personnes à faible revenu, les femmes, les personnes racisées, personnes âgées, personnes autochtones, personnes avec des incapacités, personnes avec des troubles sociaux, personnes LGBTQ+, personnes en situation d'itinérance, personnes migrantes ... – INSPQ, 2021

Sobriété énergétique

Démarche individuelle ou collective qui vise une consommation modeste en énergie, dans le but de réduire les besoins énergétiques d'une collectivité ou, plus généralement, de limiter l'incidence des activités humaines sur l'environnement. – Office québécois de la langue française, 2023.

Résilience communautaire

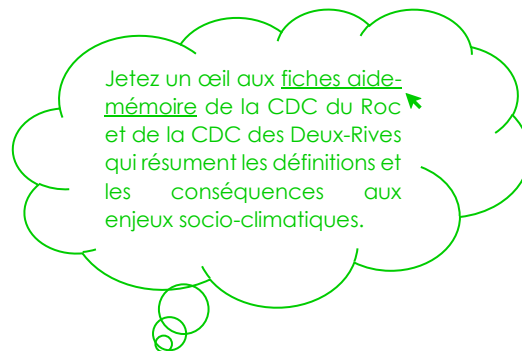
La résilience communautaire fait référence à l'aptitude d'une collectivité ou d'une société potentiellement exposée à des aléas à s'adapter, en résistant ou en changeant, en vue de créer de nouveaux systèmes et des fonctionnement acceptables. La résilience est la capacité de résister aux situations présentant des dangers avec un minimum de dommages et de s'en relever par la suite. – Gouvernement du Québec, 2009

Transformation sociale

Une pratique engagée dans des actions visant l'amélioration du tissu social, des droits et de la qualité de vie. Il est question de « toute transformation observable dans le temps, qui affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire ». – RQACA

Transition socio-écologique

La transition écologique et sociale est un processus qui mène à un changement des modes de production, de consommation, de vie vers un partage des pouvoirs et de la richesse plus équitable. Plus largement, la transition vise une transformation du modèle de développement en construisant une société plus respectueuse, écologiquement durable, socialement équitable et économiquement viable. – TIESS, 2017



LES RÉFÉRENCES

La crise socio-écologique : en quoi elle nous concerne ?

Organisation des Nations Unies. 1987. « Notre avenir à tous (Rapport Brundtland) ». Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Organisation des Nations Unies. <https://digitallibrary.un.org/record/139811?ln=fr&v=pdf>

Morin, Edgar, 2020. « Changeons de voie. Les leçons du coronavirus ». Édition Denoël.

Organisation des Nations Unies. 2023. « Sixième rapport d'évaluation – Résumés à l'intention des décideurs ». Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Organisation des Nations Unies. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/>

Territoires innovants en économie sociale et solidaire. 2023. « Comprendre la transition socioécologique en 120 secondes ». TIESS – Territoires innovants en économie sociale et solidaire. https://tiess.ca/download/documents/TIESS-TSE-outil-Comprendre_la-TSE.pdf

Guay, Charles 2023. « La transition socioécologique ». Praxis. 15 janvier. <https://praxis.encommun.io/def/transition-ecologique/>

Paquito Bernard, Nadine Larivière, Marc Corbière et Jean-Marie Bioteau. 2026. « Santé mentale et changements climatiques au Québec », Revue Santé mentale au Québec. 12 mars. <https://shs.cairn.info/revue-sante-mentale-au-quebec-2025-2-page-17?lang=fr>

Institut national de santé publique du Québec. 2024. « Changements climatiques ». Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/changements-climatiques>

Islam Nazrul S. et Winkel John. 2017. « Changement climatique et inégalité sociale » Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). https://www.un.org/esa/desa/papers/2017/wp152_2017.pdf

ONU-Femmes. 2024. « Justice climatique féministe. » Section Recherches et données, ONU-Femmes. <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2024-10/feminist-climate-justice-a-framework-for-action-overview-fr.pdf>

Ouranos. Dernière mise à jour : décembre 2025. « Les changements climatiques affectent la santé » Ouranos. <https://www.ouranos.ca/fr/thematiques-interet/sante-impacts>

Ouranos. « Dossier spécial : Les inégalités sociales et les changements climatiques ». Ouranos. <https://www.ouranos.ca/fr/dossiers-speciaux/inegalites-sociales-introduction>

Senay, Marie-Hélène. et Ouimet, Marie-Jo. 2023. « Pour une transition juste : tenir compte des inégalités sociales de santé dans l'action climatique ». Mars. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/2023-07/3342-inegalites-sociales-sante-action-publique.pdf>

Table nationale des Corporations de développement communautaire. 2012. « Cadre de référence TNDC ». Table nationale des Corporations de développement

communautaire <https://www.tncdc.com/wp-content/uploads/2020/06/Cadre-de-référence-TNCDC.pdf>

Gouvernement du Québec. 2001. « Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire autonome ». Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/politiques-directives-procedures/PO_action-communautaire_MESS.pdf

Le Bossé, Yves. 2008 « Empowerment et pratiques sociales : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux ». 28 janvier. <https://www.erudit.org/fr/revues/nps/1996-v9-n1-nps1970/301353ar/>

Institut national de santé publique du Québec. Dernière mise à jour 18 février 2026. « Déterminants de la santé ». Institut national de santé publique du Québec <https://www.inspq.qc.ca/notions-sante-publique/determinants>

Tremblay, Sabrina. 2021. « Communautés territoriales, développement du pouvoir d'agir et innovation sociale ». Revue *Intervention*, no 153. https://revueintervention.org/wp-content/uploads/2021/06/ri_153_2021.2_Tremblay.pdf

Chercheur.e.s en responsabilité sociale et développement durable. 2023. « Acceptabilité sociale de la post-croissance ». Les Cahiers du CRSDD, no 03. ESG UQAM. <https://crsdd.esg.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/101/Cahier-de-recherche-CRSDD-AS-Post-croissance.pdf>

Tessier, Sandrine. 2022. « La décroissance, ou l'objection à la croissance ». Grame. 12 octobre. <https://grame.org/blogue/la-decroissance-ou-lobjection-a-croissance/>

Front commun pour la transition énergétique. 2025. « Journée de travail sur la sobriété énergétique : L'heure des choix ». Mars. Front commun pour la transition énergétique. <https://www.pourlatransitionenergetique.org/wp-content/uploads/Defi-50-LHeure-des-choix-Compte-rendu-de-la-journee-de-travail-du-6-decembre-2024.pdf>

Stockholm resilience centre. 2025. « Planetary boundaries. Université de Stockholm. <https://www.stockholmresilience.org/research/planetary-boundaries.html>

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale atténuée et réduit déjà les changements climatiques

Viens, Nicolas et Jorgenson, Andrew. 2025. « Crise climatique : la facture cachée des inégalités de revenu ». 10 décembre. Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/climat-inegalites/>

Posca, Julia et Schepper, Bertrand. 2021. « Qu'est-ce que la transition juste ? ». Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Brochure_Transition_WEB.pdf

Statistique Canada. 2025. « Comment les ménages canadiens ont dépensé leur argent en 2023. ». Statistique Canada <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2025026-fra.htm>

Fontan, Jean-Marc, Klein, Juan-Luis, Caillouette, Jacques, Lévesque, Benoit, Tremblay, Diane-Gabrielle. et al. 2014. « Vers de nouveaux modèles d'action en développement territorial : l'expérimentation à l'échelle locale de la transition vers le « buen vivir » *Économie et Solidarités*, 44(1-2), 84–102. <https://www.erudit.org/fr/revues/es/2014-v44-n1-2-es03232/1041606ar.pdf>

Direction de santé publique de du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. 2021. « Des communautés résilientes post-COVID. Vers un plan de rétablissement des communautés. Cadre de référence ». Direction de santé publique de du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal https://santepublicquemontreal.ca/sites/drsp/files/media/document/DRSP_Pub_2021_06_09_DesCommunautésResilientesPostCOVID.pdf

Direction de santé publique de la Montérégie. 2018. « Transport, santé et inégalités sociales. » <https://extranet.santemonteregie.qc.ca/app/uploads/2024/01/fascicule-transport-collectif.pdf>

Ouranos et ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. 2024. « Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques – Guide pour les organismes municipaux ». <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/outils/guide-elaborer-plan-adaptation-organismes-municipaux.pdf>

La lutte contre la pauvreté et transition socio-écologique : Deux approches croisées

Posca, Julia et Schepper, Bertrand. 2021. « Qu'est-ce que la transition juste ? ». Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. https://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Brochure_Transition_WEB.pdf